

Image not found or type unknown



Procuration sur comptes bancaires

Par **mimilulu**, le **17/12/2008 à 16:18**

bonjourrnje desirerai connaitre qui a procuration sur les comptes bancaires de mon pere a qui
dois je m adresser sachant que je n ai pas de procuration sur ses comptesrnmrci

Par **Patricia**, le **19/12/2008 à 18:02**

Bonsoir,rnrnSeul votre père peut vous donner la réponse.rnTout comme dans beaucoup de
professions, les banquiers sont soumis au secret professionnel et/ou à la confidentialité de la
gestion des comptes dernleurs clients.